



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Détention de Cécile Kohler et Jacques Paris en Iran

Question au Gouvernement n° 927

Texte de la question

DÉTENTION DE CÉCILE KOHLER ET JACQUES PARIS EN IRAN

Mme la présidente . La parole est à Mme Brigitte Klinkert.

Mme Brigitte Klinkert . Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

Le 25 septembre, Cécile Kohler a eu 41 ans. Elle aurait pu, elle aurait dû, fêter son anniversaire, entourée de ses proches et de sa famille. Mais elle était et elle est toujours, comme depuis plus de trois ans, avec son compagnon Jacques Paris, détenue par le régime iranien.

Depuis mai 2022, ces deux Français sont retenus arbitrairement, sans preuve ni procès équitable – de véritables otages d'État. Ils font l'objet de traitements inhumains et dégradants. Une véritable torture. Ils sont à bout, comme leurs familles.

Le 14 octobre, la prétendue justice iranienne, aux ordres d'un régime criminel, les a condamnés à vingt et dix-sept ans de prison pour, je cite, « espionnage au profit de la France et du régime sioniste » – des accusations absurdes et sans aucun fondement. C'est un nouveau choc pour eux, pour leurs familles, pour leurs proches et pour tous les Français attachés à la liberté et à la dignité humaine.

Je veux saluer la mobilisation citoyenne en Alsace...

M. Patrick Hetzel . Très bien !

Mme Brigitte Klinkertet dans tout le pays. Je veux également saluer la mobilisation des élus et des parlementaires, ainsi que le geste fort de la présidente de l'Assemblée nationale qui a affiché leurs portraits, en signe de soutien, devant le palais Bourbon. (*Applaudissements prolongés sur tous les bancs.*) Je tiens aussi à saluer les initiatives de collègues comme Éric Bothorel, Louise Morel, Olivier Becht et bien d'autres. Nous resterons unis et mobilisés, aux côtés de la diplomatie française, jusqu'à leur libération et jusqu'à leur retour à la maison.

Pouvez-vous nous préciser quels moyens diplomatiques et politiques la France déploie pour obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de Cécile Kohler et Jacques Paris ? (*Les députés sur tous les bancs se lèvent et applaudissent.- Les membres du gouvernement se lèvent aussi.*)

Mme la présidente . Je vous remercie, madame la questeure, pour cette question qui permet à l'Assemblée nationale de manifester de nouveau sa solidarité envers nos otages et nos compatriotes.

La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Le 20 mars dernier, nous avons obtenu la libération d'Olivier Grondeau, après 887 jours passés en détention en Iran. Le 8 octobre dernier, c'est avec soulagement que nous avons obtenu la libération de Lennart Monterlos, détenu quant à lui depuis quatre mois en Iran.

Ce sont les résultats du travail des agents du ministère de l'Europe et des affaires étrangères dont je veux saluer ici, une nouvelle fois, le professionnalisme et le dévouement.

Nous sommes et restons cependant très préoccupés par le sort de Cécile Kohler et Jacques Paris, retenus otages en Iran depuis maintenant plus de trois ans – préoccupés par leur état de santé physique et moral. Nous exigeons leur libération immédiate et inconditionnelle : je l'ai redit à mon homologue iranien, par téléphone, ce week-end, et c'est également ce que le président de la République a dit au président iranien quand il l'a rencontré à New York le mois dernier.

Dans cette attente, nous nous tenons à leurs côtés et aux côtés de leurs familles. J'ai rencontré la famille de Cécile le 30 septembre dernier, quelques jours après son anniversaire, ainsi que la famille de Jacques – familles avec lesquelles nous restons en contact par l'intermédiaire du centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay.

Le 14 octobre, jour de cette condamnation ne reposant – vous l'avez dit – sur aucun fondement, ce sont nos représentants à Téhéran qui ont pu leur rendre visite. Nous restons en lien avec eux et exigeons leur libération immédiate. D'ores et déjà, nous nous préparons à ce qu'un accueil leur soit réservé, le jour de leur libération, après le calvaire qu'ils ont vécu. Ce calvaire, en effet, ne s'arrêtera pas au moment de leur libération : il nous faudra pouvoir les accompagner à leur retour.

Vous voyez comment le gouvernement, sous l'autorité du premier ministre, est mobilisé pour assurer la sécurité de nos compatriotes à l'étranger et comment il se bat pour obtenir la libération de Cécile Kohler et Jacques Paris. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, SOC et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe DR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Klinkert](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 927

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 octobre 2025